

000001
AVIS DE VACANCE DE POSTE N°2026- /MESRS-SG

1°) Titre du poste : Directeur général de l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou (IPR/IFRA).

En application des dispositions de l'article 53 de la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics et de l'Arrêté n°2023-2701/P-RM du 18 septembre 2023 fixant les modalités d'appel à candidature pour le poste de Directeur général d'établissement d'enseignement supérieur doté du statut d'établissement public à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel, le poste de Directeur général de l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou est ouvert à la concurrence.

2°) Description des Tâches :

l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou (IPR/IFRA) est un Etablissement Public à caractère scientifique et technologique.

l'IPR/IFRA a pour missions la formation universitaire, post- universitaire et continue des cadres.

l'IPR/IFRA comprend des organes d'administration et de gestion.

Le Directeur général est l'organe d'exécution des délibérations du Conseil d'Administration de l'Institut. Il dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités de l'Institut.

A ce titre, il est chargé :

- de représenter l'Institut dans ses relations avec des tiers ;
- de préparer les sessions du Conseil d'Administration et assure l'exécution des décisions issues de ses délibérations ;
- de veiller à l'administration et la police de l'Institut ainsi qu'à l'observation des règlements et instructions ;
- de veiller à la régularité de toutes les activités académiques, de recherche et de production ;
- de préparer le budget et les comptes administratifs de l'Institut, ordonne et engage les dépenses ;
- de passer les contrats et marchés conformément aux lois et règlements en vigueur ;

- de recruter, nommer et licencier le personnel d'appui recruté sur fonds propres de l'IPR/IFRA et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur.

3°) Conditions générales de travail :

Le Directeur général de l'IPR/IFRA est un fonctionnaire de l'Etat. Ses conditions de travail et de rémunération sont celles prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

4°) Conditions d'âge, de formation, d'expérience à remplir :

- avoir la nationalité malienne ;
- avoir les diplômes et les grades requis ;
- être un Enseignant-chercheur de rang magistral ;
- avoir des connaissances solides du système de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- avoir des capacités à innover ;
- faire la preuve d'une solide expérience technique et professionnelle dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- avoir une expérience dans la gestion des grands groupes ;
- être apte à piloter des processus de changement sur le plan des orientations et de gestion des organisations ;
- avoir une maîtrise du français écrit et parlé ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une connaissance avérée du système LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- avoir une ouverture d'esprit, avoir la capacité de travail en équipe et sous pression, être rigoureux ;
- avoir un sens élevé de la responsabilité ;
- être d'une bonne moralité et disposer des capacités d'analyse, de critique et de rédaction de rapports ;
- avoir des qualités de leadership et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production de résultats ;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion de l'administration de l'Enseignement supérieur et/ou de la recherche ;
- être au minimum à cinq (05) ans de la retraite.

5°) Dossiers de candidature :

Le dossier de candidature comprend, sous peine de nullité :

- une lettre de motivation, datée et signée, adressée au ministre chargé de l'Enseignement supérieur ;
- un formulaire individuel d'information dûment rempli par le candidat, daté et signé ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- l'acte de nomination aux fonctions d'Enseignant-chercheur de rang magistral ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat de nationalité malienne ;

- l'arrêté d'intégration dans la Fonction publique ;
- la ou les copies certifiées conformes des diplômes d'Enseignement supérieur ou leur équivalence lorsqu'ils sont délivrés à l'étranger ;
- un Curriculum Vitae, daté et signé ;
- un projet de développement de la structure faisant ressortir les propositions de réalisations, d'innovations et d'adaptations à réaliser sur trois ans en trois pages maximum y compris la page de garde ;
- deux (02) lettres de références, datées et signées ;
- une copie certifiée conforme des attestations de formation.

Les dossiers de candidature sous pli fermé, comportant la mention « **Avis de recrutement pour le poste de Directeur général de l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou** », doivent être déposés à la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'Education et la version électronique le même jour **du 20 août 2026 au 08 septembre 2026 à 16 heures précises**.

Pour toutes informations sur les modalités de soumission des candidatures, s'adresser à la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'Education.

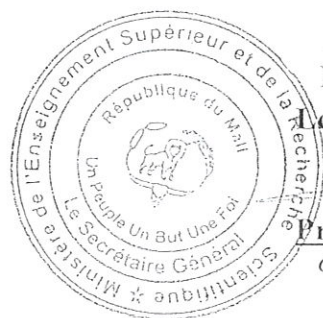
Les versions physiques des dossiers de candidature doivent être déposées en même temps que les versions électroniques à la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'Education.

6°) Modalités de sélection :

Le Directeur général de l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou sera choisi sur la base d'un appel à candidature, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°2023-2701/MESRS-SG du 18 septembre 2023 fixant les modalités d'appel à candidature pour le poste de Directeur général d'Etablissement d'Enseignement Supérieur doté du Statut d'Etablissement public à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel.

7°) Prise de fonction :

Le Directeur général de l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou prendra fonction dès la signature de son décret de nomination.



Bamako, le... **19 AUG 2026**

P/Le ministre/P.O

Le Secrétaire Général,

[Signature]
Pr Moussa TANGARA

Chevalier de l'Ordre national